



Richard Mimeau

Directeur général
Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec (CETEQ)
rmimeau@ceteq.quebec

Les Québécois iront aux urnes en octobre prochain. Le CETEQ compte bien tirer avantage de cette situation en allant à la rencontre des candidats de tous les partis afin de leur présenter nos observations et nos recommandations relativement aux enjeux vécus par notre industrie.

Nous aimerions ainsi partager avec vous les huit enjeux prioritaires qui devront être au centre des préoccupations du prochain mandat gouvernemental.

1- Implantation d'un système de traçabilité des matières à la grandeur du territoire québécois

Les annonces récentes du gouvernement du Québec (en partenariat avec les villes de Montréal et de Québec) concernant les projets pilotes sur la traçabilité des sols contaminés sont un pas dans la bonne direction. Développé par Réseau Environnement, le système Traces Québec permet d'assurer un suivi de tous les chargements de sols contaminés excavés. Nous souhaitons que ce système puisse être implanté à la grandeur du territoire québécois.

Dans un même ordre d'idées, le prochain gouvernement devra se pencher sur la traçabilité des matières dangereuses en circulation au Québec.

2-Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)

Le PTMOBC doit être modifié. Ce programme offre présentement un financement inéquitable entre le secteur privé et le secteur public. Il limite également le choix technologique qui peut être subventionné, alors que d'autres technologies peuvent atteindre les objectifs du programme avec plus d'efficacité et à moindre coût. D'autre part, les installations qui ont été construites dans le cadre du programme vont chercher des matières résiduelles organiques dans les institutions, commerces et industries alors que celles-ci étaient déjà recyclées efficacement par le secteur privé.

Il est urgent d'améliorer le mode de financement du PTMOBC afin que les projets qui permettent d'atteindre les mêmes objectifs, tout en utilisant des technologies différentes, puissent également obtenir un financement adéquat.

3-Valorisation énergétique

L'industrie attend depuis plusieurs années maintenant un règlement encadrant la valorisation énergétique. Les critères ont déjà été définis et une consultation a eu lieu en 2013. Or, depuis, aucun projet de règlement n'a été rédigé. Nous avons appris l'an dernier que le MDDELCC considèrerait accorder un mandat au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour l'élaboration d'une norme concernant la valorisation énergétique, mais nous ne connaissons pas le statut de cette démarche. Cette longue période d'attente crée de l'incertitude et limite l'atteinte des objectifs de valorisation de matières résiduelles en ralentissant le déploiement de certains projets.

1^{er} site d'emplois

le
ENVIROEMPLOIS

- Plus de **50 000 visiteurs**
- **Offres d'emploi spécialisées en environnement et développement durable**
- Tarif de 299,95 \$ (abonnement d'un an et nombre illimité d'affichages).
- Accès illimité aux curriculum vitæ de la banque
- Dépôt gratuit de candidatures

1^{er} site d'emplois spécialisés en environnement et développement durable au Québec.

www.enviroemplois.org

En partenariat avec



4-Exportation des matières résiduelles aux États-Unis

La présence de certains sites d'enfouissement américains à proximité de la frontière, lesquels offrent des tarifs moindres et permettent d'éviter de payer la redevance imposée en sol québécois, rend alléchants économiquement le transport et l'élimination des déchets en sol américain. Cette situation entraîne une perte croissante de revenus pour le gouvernement du Québec, par l'entremise de la taxe provinciale et des redevances à l'enfouissement.

Ces redevances sont versées dans un fonds destiné à financer les programmes de récupération et de valorisation. Chaque fois qu'un chargement quitte les frontières du Québec, ce fonds est imputé de sommes irrécupérables.

5-Collecte sélective

Avec la fermeture de certains marchés internationaux, nous devons trouver de nouveaux débouchés et une solution permanente à la crise qui sévit présentement.

En tant que société, il faudra faire des choix. Si l'on décide de conserver le système actuel et de maintenir notre bilan de recyclage, il faut garantir aux exploitants un approvisionnement à long terme et financer la modernisation des centres de tri.

6-Matériaux de construction et résidus de tamisage

Il est primordial de trouver des débouchés et une solution permanente à la crise qui sévit présentement dans le domaine du recyclage des matériaux de construction. Il est également important d'instaurer une traçabilité des résidus de tamisage afin d'éviter qu'ils se retrouvent dans des sites non autorisés.

7-Appareils électroniques et électroménagers

Il est important de trouver un nouvel indicateur de performance qui remplacera l'indice de taux de récupération. Puisque les appareils électroniques sont de plus en plus légers et qu'ils sont souvent très petits, il est de plus en plus difficile de produire un échantillonnage et d'effectuer des calculs représentatifs.

En ce qui concerne les gros appareils électroménagers, nous souhaitons l'injection de fonds ou l'instauration d'une responsabilité élargie des producteurs (REP).

8-Recyclage du textile

Environ 85 % du textile n'est pas recyclé au Québec, et nous comptons améliorer ce bilan. Plusieurs pistes sont envisagées, notamment l'économie circulaire, mais il faut une meilleure adéquation entre le gouvernement du Québec, RECYC-QUÉBEC et les municipalités qui, par leur réglementation respective, empêchent le recyclage des vêtements au Québec.

En conclusion, peu importe le parti qui formera le gouvernement, l'environnement se doit d'être une priorité, car il n'y a pas de développement durable sans développement économique, et il n'y a pas de développement économique sans expertise privée. Si les Québécois peuvent aujourd'hui être fiers d'être des leaders mondiaux en développement durable, c'est parce que les gouvernements québécois successifs ont fait le choix d'allier développement économique et environnement. Il faut maintenant poursuivre dans cette voie et permettre aux générations futures d'en faire tout autant. ■

Signaterre
environnement

**centre de traitement et lieu d'enfouissement
de sols contaminés**

Contactez-nous : 844-212-8484
acarange@signaterre.com

175, chemin de la Cabane-Ronde, Mascouche (Québec) J7K 0P1